

PARTEZ À LA CHASSE AU TRÉSOR ... de Grapillon

UN TRÉSOR
À VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

Du 1^{er} juillet
au 1^{er} nov.
2026



GRATUIT
A partir de
6 ans !



MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - accueil@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture 06 43 02 49 01
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication : communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité : comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr
- Service culture : culture@villeneuvelesbouloc.fr
- Facebook : Service culturel de Villeneuve-lès-Bouloc

URGENCES

- PHARMACIES DE GARDE : 3237
- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : 05 62 18 33 83
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos : <https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr

Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Médecins

- KHAROUBI Patrice : 05 61 82 07 67
- SALLES Georges : 05 62 20 29 44

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tél : 05 61 82 09 64 - mail : ce.0311078d@ac-toulouse.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : 09 67 32 69 98

mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26 - mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 11

Urbanisme et travaux 13

Environnement et développement durable 15

Santé et Social 16

Culture 18

Enfance et Jeunesse 22

Associations 24

La page des enfants 29

Expression libre 30

Agenda 31



Au nom de l'équipe municipale nouvellement élue, je vous remercie de nous avoir accordé votre confiance pour ce mandat 2026-2032. Je remercie également André Gallinaro et les conseillers sortants tant pour leur action et leur état d'esprit que pour leur engagement tout au long de leurs derniers mandats.

Aujourd'hui, **le nouveau conseil municipal est installé, les adjoints élus et neuf commissions municipales ont été créées.** Elles étudieront et travailleront les sujets les concernant et les soumettrons au conseil municipal qui est seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune. Ce magazine vous permettra de découvrir la nouvelle équipe qui travaille dans l'intérêt commun.

Par ailleurs, vous trouverez dans ce numéro des informations détaillées sur **le budget 2026** récemment voté et les principaux projets retenus pour cette fin d'année.

Le conseil municipal a décidé que **les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas en 2026.**

Pour ce qui est de la culture, **le spectacle « Toulousain » organisé le 30 mai a remporté un vif succès** et a fait salle comble. Vous découvrirez joint à ce magazine, le dépliant de la saison culturelle avec la programmation qui a été choisie pour le second semestre 2026.

Animation encore avec **deux nouvelles associations** qui viennent enrichir le tissu associatif, il s'agit de ***L'Ecole de Rugby du Nord Toulousain* et de *la nuit des amateurs***. Vous pourrez les rencontrer lors du forum des associations programmé le samedi 5 septembre.

Quant au traditionnel repas des aînés préparé par le CCAS avec l'aide du personnel et des élus, il aura lieu le **samedi 14 novembre à 12h00 à la salle des fêtes**. Pensez à vous inscrire en utilisant le formulaire situé page 17 du magazine.

En attendant, je vous donne rendez-vous pour **l'apéritif de la fête locale offert par la municipalité, le dimanche 5 juillet à 12h00 à la salle des fêtes**. Les membres du conseil municipal et moi-même serons ravis de vous y rencontrer.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Sylvie SAVY

Magazine municipal d'information

ISSN 3097-9633

Directeur de la publication : Mme Sylvie SAVY

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : SERGENT PAPERS - Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs. ©FreePik

PRÉSENTATION DES ÉLUS



Sylvie SAVY

Maire



Thomas DECALONNE

1er adjoint

Délégué à l'urbanisme,
à la gestion des infrastructures municipales,
et la vie associative



Michelle JOB

2ème adjointe

Déléguée à la communication et à la culture



Frédéric MALAPERT

3ème adjoint

Délégué aux ressources humaines
et aux travaux



Émilie BRUNON

4ème adjointe

Déléguée à l'environnement
et au développement durable



Alain HINAUX

5ème adjoint

Délégué aux finances et
au développement économique



Isabelle MARCHAND

Conseillère déléguée aux affaires sociales, à
la gestion des manifestations de la vie locale
et aux cérémonies commémoratives
Vice-présidente CCAS



Nicolas HÉRAIL

Conseiller délégué aux affaires scolaires, à
l'enfance et à la jeunesse



Véronique BESSET-BAGATELLA

Conseillère municipale



Nathalie PAILHET

Conseillère municipale



Jean-Baptiste BOURDEAU

Conseiller municipal, correspondant défense



Romain BOUDEY

Conseiller municipal



Laurent BOY

Conseiller municipal, correspondant incendie



Élodie DEJEAN

Conseillère municipale
Vice-présidente déléguée CCAS



Sarah LABORIE

Conseillère municipale



Thaddée PATTYN

Conseiller municipal
Liste minoritaire



Sébastien BLANCHET

Conseiller municipal



Charline ROSÉ

Conseillère municipale
Liste minoritaire



Benjamin BOSSA

Conseiller municipal
Liste minoritaire

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Mme la Maire, Sylvie SAVY, est la présidente de toutes les commissions.

1

Finances, développement économique et emploi



M. Alain HINAUX / Vice-Président
Mme Michelle JOB
M. Frédéric MALAPERT
M. Jean-Baptiste BOURDEAU
M. Sébastien BLANCHET
M. Thaddée PATTYN

2

Personnel communal



M. Frédéric MALAPERT / Vice-Président
Mme Michelle JOB
Mme Elodie DEJEAN
M. Alain HINAUX
M. Romain BOUDEY
Mme Charline ROSÉ

3

Urbanisme



M. Thomas DECALONNE / Vice-Président
Mme Émilie BRUNON
Mme Nathalie PAILHET
M. Sébastien BLANCHET
M. Nicolas HÉRAIL
M. Benjamin BOSSA

4

Environnement et développement durable



Mme Émilie BRUNON / Vice-Présidente
Mme Véronique BESSET-BAGATELLA
Mme Nathalie PAILHET
M. Thomas DECALONNE
M. Nicolas HÉRAIL
M. Sébastien BLANCHET
M. Thaddée PATTYN

5

Patrimoine communal et grands travaux



M. Frédéric MALAPERT / Vice-Président
Mme Émilie BRUNON
M. Thomas DECALONNE
M. Nicolas HÉRAIL
M. Romain BOUDEY
M. Laurent BOY
M. Jean-Baptiste BOURDEAU
M. Thaddée PATTYN

6

Enfance - jeunesse et affaires scolaires



M. Nicolas HÉRAIL / Vice-Président
Mme Elodie DEJEAN
Mme Sarah LABORIE
Mme Véronique BESSET-BAGATELLA
M. Laurent BOY
Mme Charline ROSÉ

7

Communication



Mme Michelle JOB / Vice-Présidente
Mme Isabelle MARCHAND
Mme Elodie DEJEAN
M. Alain HINAUX
M. Benjamin BOSSA

8

Vie associative



M. Thomas DECALONNE / Vice-Président
Mme Isabelle MARCHAND
Mme Sarah LABORIE
Mme Nathalie PAILHET
M. Romain BOUDEY
M. Thaddée PATTYN

9

Culture



Mme Michelle / Vice-Présidente
Mme Isabelle MARCHAND
Mme Elodie DEJEAN
Mme Sarah LABORIE
Mme Charline ROSÉ

10

Commission d'Appel d'Offre



Titulaires

M. Frédéric MALAPERT
M. Alain HINAUX
M. Thaddée PATTYN

Suppléants

Mme Michelle JOB
M. Nicolas HÉRAIL
M. Thomas DECALONNE

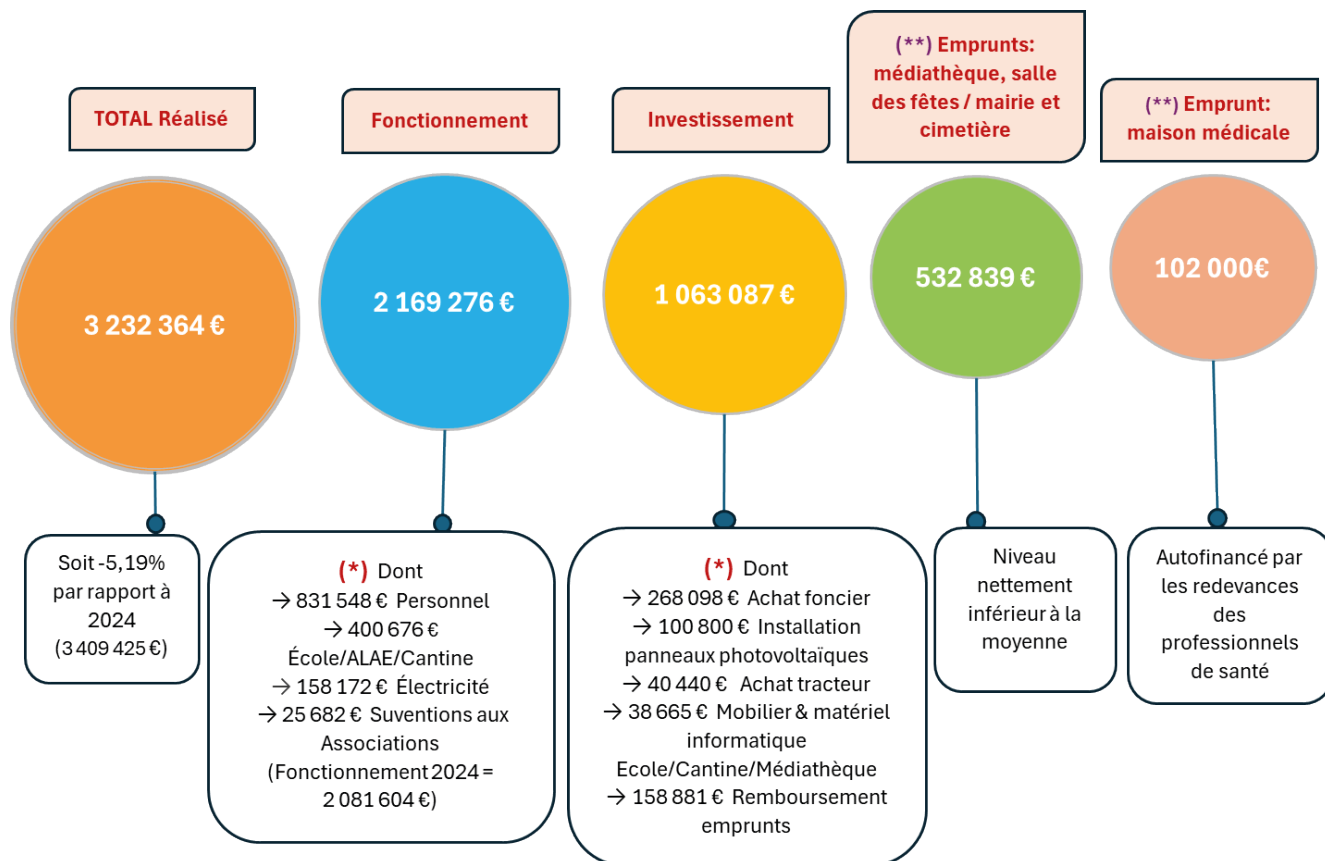


Alain HINAUX

Délégué aux finances

Bilan des

❖ CHIFFRES CLÉS FINANCIERS 2025



(*) Synthèse des principales dépenses

	2024	2025	Evolution %
Dépenses de fonctionnement	2 081 604 €	2 169 276 €	4,21%
Recettes de fonctionnement	2 591 348 €	2 592 239 €	0,03%

Fonctionnement = Gestion courante de la commune

- L'augmentation des dépenses de fonctionnement est due à l'augmentation des charges de personnel (avancement échelons, mi-temps supplémentaire au service technique, remplacements etc...), à la hausse des tarifs électricité, des coûts de maintenance, d'entretien et d'assurance.
- Les recettes de fonctionnement proviennent des impôts et taxes (taxes foncières, ...) des dotations, des produits de gestion (loyers perçus, location salle des fêtes, ...), et des attributions de compensation (AC) pour Eurocentre.
- La mise en place d'une comptabilité analytique avec de nombreux indicateurs, permet de mieux cibler les pistes d'économies tout en conservant une bonne qualité de service aux habitants.

⇒ **Gestion rigoureuse et vigilance sur les dépenses nous permettent de présenter un budget bien équilibré.**

(**) Montant restant à rembourser

❖ AUTOFINANCEMENT

Épargne brute dégagée en 2025 = 663 726 €

L'épargne brute contribue au financement d'une partie des investissements.

❖ RÉSULTAT DE CLÔTURE :

1 614 120 €

La commune dégage un résultat positif 3 à 6 fois supérieur à la moyenne nationale. Le résultat dégagé permet la limitation du recours à l'emprunt, le maintien d'un niveau de trésorerie compatible avec les besoins de fonctionnement et l'absorption d'éventuelles variations de recettes ou de charges.

Réalisations 2025

❖ PRINCIPALES RÉALISATIONS

- ✓ Inauguration de la nouvelle mairie
- ✓ Approbation de la modification du PLU (avril 2025)
- ✓ Acquisition des terrains pour voies vertes (Caminas et Gallenne) et achat foncier contigu au parking de la salle des fêtes
- ✓ Installation de panneaux photovoltaïques aux services techniques, à la médiathèque et à la maison des activités
- ✓ Étude extension maison médicale communale
- ✓ Étude pour installation de panneaux photovoltaïques au boulodrome
- ✓ Étude pour trottoirs et abri bus route de Castelnaud, quartier Saint Pierre
- ✓ Mise en service de la vidéoprotection des bâtiments communaux
- ✓ Et toujours l'entretien des bâtiments et du matériel, ainsi que les charges associées (électricité, eau, maintenance, ...)

❖ ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DE CLÔTURES depuis 2020

Année	TOTAUX
2020	1 162 622 €
2021	1 542 149 €
2022	1 162 322 €
2023	1 308 243 €
2024	1 397 841 €
2025	1 614 120 €

Ces résultats comprennent à la fois : les dépenses de fonctionnement, les investissements réalisés et les services assurés à la population.

Le bon résultat de 2025 va permettre de faire face à la baisse prévue des subventions des différents organismes.

❖ EMPRUNTS DE LA COMMUNE

	Montant Emprunt	Taux	Début	Fin	Restant dû au 31/12/2025
Médiathèque	400 000 €	1,39%	15/01/2016	15/01/2030	133 333 €
Salle des fêtes / Mairie	900 000 €	0,98%	05/12/2019	05/09/2029	395 937 €
Drainage cimetière	28 510 €	0,00%	28/12/2019	28/12/2026	3 569 €
TOTAL restant dû au 31/12/2025					532 839 €

➔ *L'endettement de notre commune demeure à un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale des communes de taille similaire.*

❖ EMPRUNT MAISON MEDICALE

	Montant Emprunt	Taux	Début	Fin	Restant dû au 31/12/2025
Maison médicale	204 000 €	0,00%	13/01/2022	13/01/2029	102 000 €

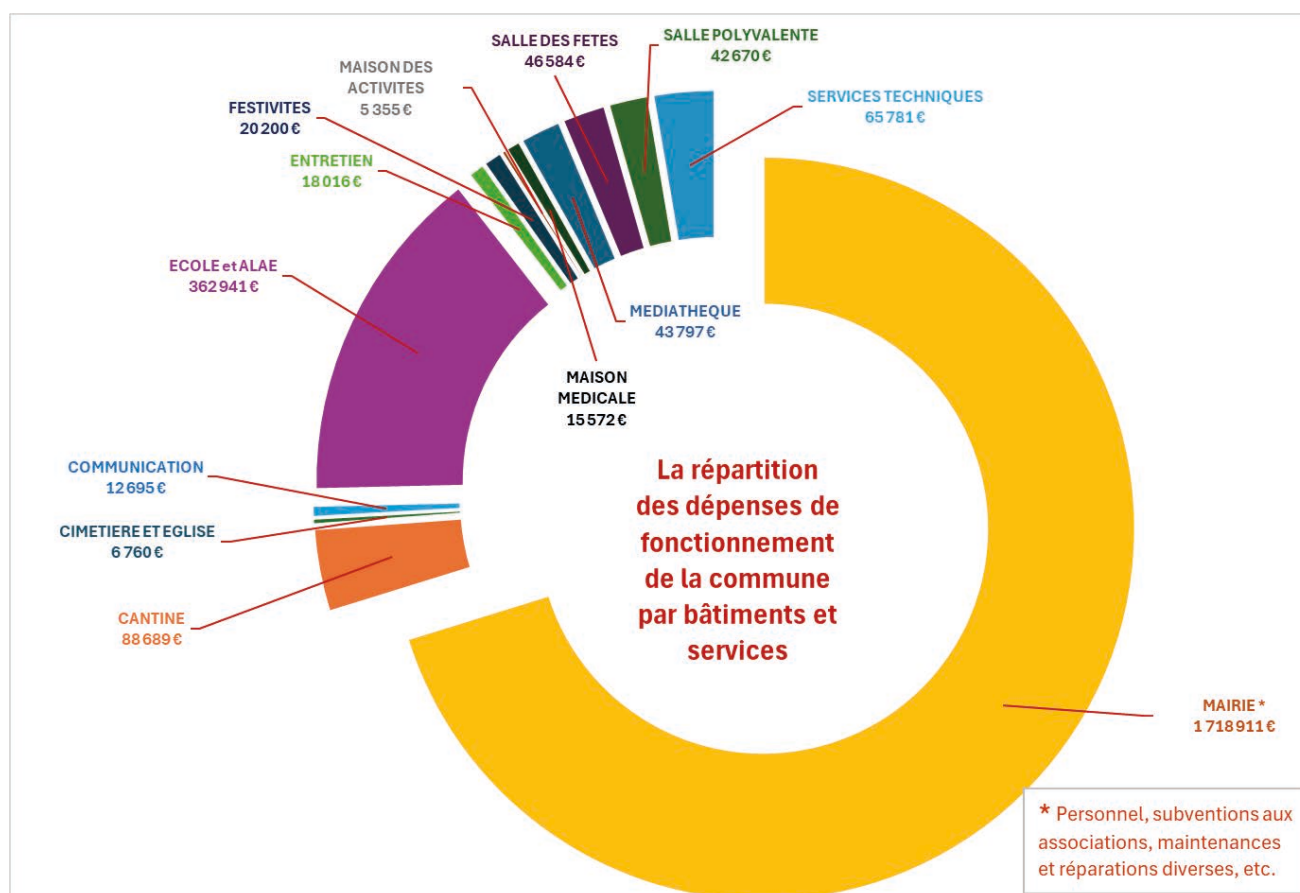
- ➔ Cet emprunt s'autofinance par les redevances versées par les professionnels de santé.
- ➔ En 2025 les redevances sont de 32 388 € pour une annuité de 25 500 €.

❖ INVESTISSEMENTS POUR L'ÉCOLE

Les moyens matériels qui ont été dévolus pour le groupe scolaire entre 2020 et 2025 correspondent à un investissement de **259 629 €** pour l'école et de **96 894 €** pour la cantine.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

❖ Dépenses de Fonctionnement budgétisées pour 2026 = 2 447 971 €



❖ Recettes de fonctionnement

❖ Taxe foncière, taxe d'habitation et taxe d'habitation des résidences secondaires (THRS)

Les **bases fiscales** qui servent au calcul des impôts locaux sont liées à l'inflation et **fixées par l'État**. Pour 2026 elles sont **revalorisées de 0.8 %**.

Aussi, le conseil municipal tout comme la Communauté de Communes du Frontonnais ont décidé de maintenir en 2026 les taux de 2025, **c'est à dire pas d'augmentation**.

TAXES	Taux 2026 Villeneuve	Taux 2026 CCF
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	30.40 %	7.26 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	57.15%	36.48 %
Taxe d'Habitation (THRS)	15.41%	8.99 %

❖ Eurocentre

Les recettes générées par la zone Eurocentre sont perçues par la Communauté de Communes et reversées à Villeneuve sous forme d'attribution de compensation. Pour 2026 elles sont budgétisées à hauteur de 1 125 252 €. **Les investissements se font sur un temps long et les retours d'investissement aussi !**

2026

❖ Dépenses d'investissement budgétisées pour 2026 = 3 176 426 €

→ Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :

Pérennisation et extension
de la maison médicale

Réorganisation du
Groupe Scolaire / Cantine

Liaisons piétonnes

Accueil d'activités
dans la mairie précédente

Réduction de la dépense
énergétique

- **Agrandissement de la maison médicale** en concertation avec les professionnels de santé pour diversifier l'offre de soins et pérenniser l'activité sur le long terme.
- **Étude pour la réorganisation de l'école et de la cantine** pour répondre aux défis éducatifs, sociaux et environnementaux des prochaines années. Un audit du bâtiment et du fonctionnement de la cantine a été lancé. Les différentes personnes intervenant au sein de l'école et de la cantine (enseignantes, ATSEM, animateurs, personnel municipal, élèves) seront consultées en vue de l'élaboration du projet.
- **Réalisation de trottoirs sur RD 45 / Quartier Saint Pierre** pour sécuriser le déplacement des enfants vers le nouvel arrêt de bus pour le ramassage scolaire du collège de Castelnau d'Estrétefonds et pour faciliter le déplacement des habitants.
- **Aménagement de la voie verte de Caminas** pour constituer un réseau de voies douces reliant le centre du village à Bouloc. Le marché de travaux est en cours.
- **Étude pour l'accueil de services dans la mairie précédente** et rénovation/adaptation du bâtiment.
- **Création d'une couverture en ossature métallique et installation de panneaux photovoltaïques au boudrome** pour réduire la facture énergétique des bâtiments communaux. Le permis de construire est en cours d'instruction.

⇒ **Un plan d'investissement dynamique et structurant tourné vers l'avenir pour les habitants de Villeneuve-lès-Bouloc.**



Michelle JOB

Déléguee
à la communication



Forum des associations 2026

Le **Forum des associations** aura lieu cette année le samedi 5 septembre 2026 de 9h30 à 12h30 à la salle polyvalente. Lors de cette matinée conviviale, vous pourrez rencontrer les associations de notre commune et découvrir leurs activités. C'est l'occasion idéale pour échanger avec les bénévoles et s'informer sur les projets proposés pour l'année. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de découverte et de convivialité. **Le livret des associations 2026-2027** sera également mis à votre disposition en version papier lors de cet événement. **Il est également d'ores et déjà en ligne sur le site de la commune**, n'hésitez pas à le consulter.

Soirée des nouveaux habitants

La municipalité a le plaisir d'organiser une soirée dédiée aux nouveaux arrivants, **le vendredi 13 novembre à 20h30** à la mairie. Ce moment sera l'occasion de rencontrer les élus, de découvrir les projets en cours et à venir, et de mieux comprendre la vie locale. Cette rencontre se veut avant tout un moment de dialogue et de convivialité, favorisant l'intégration des nouveaux habitants

et renforçant le lien entre les citoyens et leurs élus. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire : accueil@villeneuvelesbouloc.fr / **05.61.82.02.29**

Nous vous attendons nombreux pour cette soirée d'accueil et de partage.



Fermeture de la mairie



La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 13 juillet. À compter du 1^{er} juillet, l'accueil téléphonique sera fermé les mercredis après-midis. Le téléphone d'astreinte restera joignable.

Création d'une commission environnement et développement durable

Dans le cadre de son engagement en faveur de la qualité de vie et de la préservation de notre territoire, la municipalité a le plaisir d'annoncer la création **d'une nouvelle commission dédiée à l'environnement et au développement durable**.

L'objectif étant de **proposer des actions concrètes pour préserver le cadre de vie, réduire l'impact environnemental de la commune et répondre aux enjeux climatiques**. Cette commission travaillera sur des sujets tels que : la gestion des déchets, les économies d'énergies, la biodiversité ou encore les mobilités douces. Avec cette initiative, la commune affirme sa volonté de s'engager durablement pour l'avenir.

Fête locale

Du 3 au 5 juillet, notre commune vivra au rythme de la fête locale, un rendez-vous toujours très attendu pour se retrouver et partager des moments conviviaux.

Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 5 juillet** avec la cérémonie religieuse à 9h30, suivie d'un hommage aux habitants ayant donné leur vie pour notre village au monument aux morts. À midi, le conseil municipal vous accueillera à la salle des fêtes pour le **traditionnel apéritif offert par la municipalité**, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Nous vous espérons nombreux pour célébrer ensemble ce week-end de partage.



À la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?

Trouver un mode de garde adapté à son enfant peut parfois s'avérer complexe. Pour accompagner les familles dans cette démarche, les Relais Petite Enfance (RPE) du territoire se mobilisent et vous offrent un service de proximité.

Ils mettent à votre disposition des listes actualisées d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire et vous accompagnent également dans vos démarches administratives (contrat de travail, aides financières, droits et obligations...).

Plusieurs relais sont à votre service :

RPE Boulac : 07.88.25.57.13 /

RPE Castelnau d'Estrétefonds : 07.57.97.11.47 /

RPE Fronton : 05.62.79.47.63 /

RPE itinérant, présent sur plusieurs communes (Cépet, Gargas, Vacquiers, Villaudric, Villeneuve-lès-Boulac, Saint-Sauveur) : 06.83.60.48.03.

N'hésitez pas à les contacter pour bénéficier des conseils et un accompagnement sur mesure afin de faciliter votre recherche de mode d'accueil.

Plus d'informations : cc-dufrontonnais.fr

Un trésor à Villeneuve-lès-Boulac ???

Du 1^{er} juillet au 1^{er} novembre 2026, récupérez votre carnet de jeux, répondez aux questions et repartez avec votre trésor !

La Communauté de Communes du Frontonnais vous propose de découvrir huit communes du territoire dans une ambiance ludique et familiale. Sur des petits parcours de 0,7 à 1,5 km, et à l'aide du carnet de jeu « à la recherche du trésor de Grapillon », trouvez les indices et répondez aux questions. De fils en aiguille, découvrez le code qui ouvre la boîte renfermant le trésor. Chaque commune dispose de son propre trésor, constituez votre collection de trésors.



Cette année, deux nouvelles communes, Villeneuve-lès-Boulac et Saint-Rustice s'invitent à l'aventure et rejoignent Boulac, Castelnau-d'Estrétefonds, Cépet, Gargas, Villaudric et Saint-Sauveur. Huit communes pour huit trésors, munissez-vous de bon sens et de bonne humeur, l'exploration n'attend que vous !

Pour vous lancer dans l'aventure, rien de plus simple, **récupérez votre carnet de jeu** à la mairie de Villeneuve-lès-Boulac, à la médiathèque, auprès de l'office de tourisme ou en le téléchargeant sur le site de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Contact : 05.61.82.13.32 / randos@cc-dufrontonnais.fr

Plus d'informations : <https://www.cc-dufrontonnais.fr/les-atouts-du-frontonnais/livret-jeux/>

Activité gratuite et en autonomie / A partir de 6 ans.

« Y'a quoi dans ma poubelle ? »

La campagne d'analyse des Ordures Ménagères Résiduelles menée par DECOSET a permis de réaliser une "autopsie" de nos poubelles.

Sur notre territoire, 59,1 % des déchets sont valorisables.

Ce qui signifie que la majorité du contenu de nos poubelles pourrait être triée, compostée ou déposée dans une filière adaptée.

- 26 % de biodéchets
- 16 % de papiers et emballages recyclables
- 6,4 % de verre
- 4,7 % de textiles
- 6 % d'objets relevant d'autres collectes (jouets, piles, bois, ampoules...)

Il ne reste que 41 % de déchets réellement destinés à l'incinération.

Cette étude nous montre qu'en améliorant nos gestes de tri, nous pouvons réduire la quantité de déchets traités et préserver nos ressources !

Ensemble, réduisons et valorisons nos déchets.



Opération composteurs

L'opération de mise à disposition gratuite de composteurs aux administrés de la communauté de communes s'est terminée le 1^{er} mars.

C'est l'heure du bilan : au total ce **sont 747 demandes, dont 63 pour notre commune, qui ont été faites sur une période de 15 jours.**

Pour tous ceux qui n'ont pas encore demandé leur composteur, **une deuxième campagne de commande sera organisée au mois de septembre-octobre 2026.**

Location de broyeurs

Dans le cadre de sa politique intercommunale de réduction des déchets et de valorisation des ressources, la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) s'est associée à l'entreprise KILOUTOU afin de **proposer aux habitants du territoire la location de broyeurs de végétaux à tarif préférentiel.** Retrouvez les modalités de location sur le lien <https://www.cc-dufrontonnais.fr/des-broyeurs-de-vegetaux-a-tarif-preferentiel/>



Frédéric MALAPERT

Délégué aux travaux

Extension de la maison médicale

La commune poursuit son engagement en faveur de l'accès aux soins avec le projet d'extension de la maison médicale. **Le permis de construire a été déposé en avril**, marquant une étape importante dans ce projet. La consultation des entreprises est prévue au cours de l'été, pour un démarrage des travaux envisagé d'ici la fin de l'année. Aujourd'hui, la maison médicale accueille deux médecins, deux infirmières, une podologue et une orthophoniste. Le projet d'extension permettra de

renforcer l'offre de soins avec **la création de six cabinets ainsi qu'un plateau technique pour des kinésithérapeutes**. Pensée comme un bâtiment vertueux, cette extension répondra à des exigences en matière de performance énergétique, de facilité d'entretien et de qualité architecturale. Ce projet a été élaboré en étroite collaboration avec les praticiens, afin de répondre au mieux aux besoins de terrain et d'accompagner le développement d'une offre de soins de proximité.

Du photovoltaïque sur le boulodrome

Dans l'optique de réduire la facture énergétique en favorisant la consommation d'électricité produite localement, un **projet d'installation de panneaux photovoltaïques** sur le boulodrome fait l'objet d'un dépôt de permis de construire. Ce nouveau projet produira 75kWc quand la capacité actuellement en service est d'environ 50kWc.



Aménagement d'un trottoir sur la route de Castelnau

Vous l'avez sûrement remarqué, il y a des travaux route de Castelnau. Ils consistent à **réaliser un cheminement sécurisé, pour permettre aux enfants de se rendre à l'arrêt de bus qui sera implanté à l'angle du chemin Saint-Pierre et de la route de Castelnau**. Un feu micro réglé sera installé pour protéger la traversée de la route par les piétons. Ce feu habituellement rouge deviendra vert en cas de respect de la vitesse autorisée. Pendant les travaux, une déviation pour la desserte locale des poids lourds a été mise en place.

Par ailleurs **le chemin du Puntal, en dehors de l'accès aux riverains, deviendra une voie dédiée aux piétons et aux vélos**. Une enquête publique sera organisée avant la fin de l'année.

L'aménagement de trottoirs chemin de Saint-Pierre et chemin de la Bessoune fera l'objet d'une prochaine tranche de travaux.

Prévention des installations non autorisées

Dans le cadre de la préservation des espaces publics et afin de prévenir les occupations non autorisées, **la commune a récemment installé des blocs béton au niveau du parvis de la salle des fêtes et en face de la mairie**. Ces aménagements ont pour objectif de protéger les équipements communaux, maintenir la qualité du cadre de vie des habitants et garantir une utilisation adaptée des espaces concernés. Afin de favoriser leur intégration dans l'environnement urbain et d'améliorer le confort des usagers, ces blocs seront prochainement recouverts de bois afin d'être aménagés en bancs. **La municipalité poursuit ainsi ses actions en faveur du respect des lieux publics et du bien-vivre ensemble.**





Thomas DECALONNE

Délégué à l'urbanisme



Le Conseil Communautaire a validé le 19/02/26 le transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes du Frontonnais. Cette décision a été confirmée par des délibérations votées par chacune des dix communes membres.

Ce choix fait suite à l'obligation des communes de mettre tous les PLU en conformité avec la loi Climat et Résilience et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) avant le 22 février 2028 ainsi qu'au souhait de :

- Garantir la compatibilité avec le

Le PLU devient intercommunal

SCoT du Nord Toulousain et le SRADDET Occitanie,

- Assurer la cohérence des politiques d'aménagement à l'échelle de l'intercommunalité,
- Mutualiser les capacités de développement urbain et économique,
- Mutualiser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme,
- Inscrire la politique locale de l'habitat dans une stratégie territoriale globale.

Quel changement pour les habitants ?

- Les différentes étapes d'élabo-

ration du PLUi seront organisées par la CCF,

- La procédure de révision allégée en cours, visant à permettre le changement de destination d'un bâtiment remarquable pour permettre sa rénovation, sera finalisée par la CCF.

Ce qui ne change pas :

- L'enquête publique se fera dans chaque commune de la CCF,
- Les dossiers d'autorisation d'urbanisme sont toujours déposés en version papier à la mairie ou en version dématérialisée sur le site de la CCF,
- Les autorisations d'urbanisme seront toujours signées par les communes.

Retrait Gonflement des Argiles et fissures des maisons

A ce jour plusieurs foyers se sont manifestés en Mairie afin de solliciter une reconnaissance de catastrophe naturelle liée au Retrait-Gonflement des Argiles (RGA), phénomène responsable de dégâts parfois importants sur les bâtiments. Malheureusement, depuis plusieurs années notre commune n'a pas obtenu cette reconnaissance malgré les déclarations déposées chaque année en Préfecture. Sans cette reconnaissance, il n'est pas possible pour les personnes concernées d'engager une procédure de déclaration de sinistre auprès de leur assurance. Nous souhaitons vous informer **qu'une association vient de se créer sur la commune de Vacquiers afin de se mobiliser collectivement face à cette problématique :** Maisons En Danger A Vacquiers (MEDAV).



Son objectif : agir ensemble, faire entendre la voix des habitants concernés et rechercher des solutions face aux dégâts causés par le RGA. Cette association est soutenue par la CCF, les communes concernées ainsi que par le député M. Jean-François PORTARRIEU. Une réunion publique sera organisée dans les prochaines semaines. L'information sera relayée sur les canaux d'information habituels de la commune (panneaux, alerte citoyen, site internet).

Si vous souhaitez y participer ou obtenir des informations :

Contact : sos.medav31340@gmail.com

Facebook : recherchez MEDAV-Maisons En Danger A Vacquiers



Émilie BRUNON
Déléguee
à l'environnement et
développement durable



Un plan pluriannuel pour verdir durablement la commune

Face au changement climatique et pour préserver la biodiversité, **la municipalité s'engage dans un plan pluriannuel de plantation d'arbres**. Des actions ont déjà été engagées aux abords de la salle des fêtes, de l'Espace de Loisirs et du bois du 8 mai. On peut y retrouver des essences locales parfaitement adaptées à notre climat comme l'arbousier, le laurier-tin, le lilas ou encore le tilleul.

Prochainement, **le programme se poursuivra avec de nouvelles plantations** autour de l'église et du cimetière ainsi qu'au niveau de la place publique.

Pour ce projet, **la commune s'appuie sur l'expertise de l'association Arbres et Paysages d'Autan** qui œuvre depuis 1995 à la promotion de l'arbre de pays et de la haie champêtre en Haute-Garonne.

Grâce à cet accompagnement, les essences sélectionnées sont en adéquation avec notre environnement local, garantissant leur bonne adaptation et leur pérennité.

Planter aujourd'hui, c'est préparer demain.

Dépôts sauvages : un acte illégal aux lourdes conséquences

Des dépôts sauvages sont fréquemment constatés aux abords des routes, dans les champs ou en lisière des forêts de notre village.

En plus de représenter un coût important pour notre commune, financé par les contribuables, ces déchets polluent les sols, menacent la biodiversité et détériorent notre cadre de vie.

Pour rappel, **les déchetteries DECOSET accueillent les particuliers pour le dépôt de leurs déchets et encombrants**. La Communauté de Communes du Frontonnais propose également un service d'enlèvement trimestriel des objets volumineux (prochaines collectes : 9 septembre et 9 décembre), ainsi que la mise à disposition gratuite de composteurs individuels. Les inscriptions se font directement auprès de la Communauté de Communes.

Le dépôt sauvage est un acte illégal qui expose les contrevenants à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € voire plus si récidive. Préserver notre environnement est l'affaire de tous. Adopter les bons réflexes contribue à un cadre de vie plus propre et plus sain.

Lutter contre le frelon asiatique : une action essentielle !

Le frelon asiatique est une réelle menace pour les pollinisateurs et la biodiversité.

Pour y faire face, un piégeage sélectif afin d'éviter la capture d'insectes utiles, est recommandé **dès le mois de mars** :

- Au printemps, pour capturer les reines fondatrices et limiter les nouveaux nids,
- A l'automne, pour réduire le nombre de futures reines.

En cas de découverte d'un nid, il est conseillé de ne pas intervenir soi-même et de le signaler à la mairie



qui fera intervenir des professionnels qualifiés.

En parallèle, chacun peut agir en plantant dans son jardin des végétaux d'origine locale qui offriront aux pollinisateurs, si importants pour notre écosystème, un bol alimentaire riche, diversifié et disponible tout au long de la saison.

Retrouvez toutes les infos utiles sur www.lefrelon.com

Agir ensemble, c'est protéger la biodiversité.



Permanences de la conseillère numérique

Laurie, conseillère numérique à la communauté de communes vous propose **un accompagnement individuel pour vous aider dans vos usages quotidiens du numérique** (démarche en ligne, création d'adresse mail etc...). Ce service est gratuit

et accessible à tous sur rendez-vous.

A Villeneuve-lès-Bouloc ces permanences ont lieu à la médiathèque **les mercredis des semaines paires de 9h00 à 12h00.**

Contact : Laurie Selve : **06.75.41.89.15**



Protoxyde d'azote : un danger invisible qui menace nos jeunes

Le protoxyde d'azote, souvent appelé « gaz hilarant », fait l'objet d'une inquiétude croissante chez les autorités sanitaires. Utilisé à l'origine dans des domaines médicaux et culinaires, il est aujourd'hui détourné à des fins récréatives, notamment chez les jeunes. **Cette pratique, en apparence anodine, peut pourtant entraîner des risques graves pour la santé.**

Parmi eux figurent l'asphyxie, des troubles neurologiques parfois irréversibles, des pertes de connaissance ou encore des brûlures liées au froid du gaz.

En Occitanie, plusieurs cas graves ont été signalés, nécessitant parfois une hospitalisation. La



banalisation de ce produit, facile d'accès, contribue à une méconnaissance des dangers réels. **Depuis 2021, sa vente est interdite aux mineurs et son usage détourné est encadré par la loi.**

Face à cette situation, la prévention repose sur l'information et le dialogue entre jeunes, parents et éducateurs. Il est essentiel de sensibiliser chacun aux conséquences de ces pratiques. La vigilance collective reste la meilleure protection pour préserver la santé des adolescents.

Infos : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/protoxyde-dazote-quels-risques-pour-la-sante>



Repas des Aînés : un rendez-vous convivial à ne pas manquer

La municipalité est heureuse d'annoncer la tenue du traditionnel repas des aînés, qui aura lieu le **samedi 14 novembre à 12h00 à la salle des fêtes.**

Ce moment chaleureux, toujours très attendu, est l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un agréable repas dans une ambiance conviviale. Comme chaque année, une animation viendra rythmer ce repas pour le plaisir de tous, garantissant bonne humeur et moments de détente.

Pour vous inscrire, rien de plus simple. Il vous suffit de **remplir le coupon d'inscription** en page 17 de ce magazine et de le ramener en mairie.

Nous serons ravis de vous accueillir pour partager ensemble ce moment festif.

REPAS DES AÎNÉS

Samedi 14 novembre 2026

12h00

à la salle des fêtes



Retour du coupon d'inscription à la mairie
au plus tard le 30 octobre 2026



Coupon d'inscription

Madame (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Monsieur (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Numéro de téléphone.....

Repas réservé aux habitants de Villeneuve-lès-Bouloc à partir de 60 ans accompagnés de leur conjoint

Les données fournies sont destinées uniquement à la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc. Elles sont traitées à des fins d'inscriptions au repas des aînés. Elles sont conservées jusqu'en décembre de l'année du repas cité ci-dessus.

Vous avez le droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos Données, la limitation du Traitement, de vous opposer au Traitement. Pour exercer vos droits ou pour toutes informations supplémentaires relatives aux Traitements de vos Données à caractère personnel, contactez le Délégué à la Protection des Données de la mairie par courriel : dpo@villeneuvelesbouloc.fr ou à l'adresse postale suivante 2 route d'Ensarla, 31620 VILLENEUVE-LÈS-BOULOC.

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Michelle JOB

Déléguée à la culture

TAP : Le Club de lecture manga dévoile ses favoris

Entre janvier et avril, **un petit groupe d'élèves a participé tous les mardis au Club de lecture manga durant le Temps d'Accueil Périscolaire.** Ils ont pu découvrir une sélection de 5 mangas adaptée aux 6-8 ans et une sélection de 5 mangas du Prix Mangawa, adaptée aux 8-10 ans. Après avoir lu chaque ouvrage et rempli une petite fiche de lecture, **ils ont voté pour leurs favoris que vous pouvez découvrir dans les coups de cœur jeunesse de ce magazine.**



Les séances restantes ont été consacrées : aux coloriages sur les thèmes des mangas et des jeux vidéo, à l'origami, à la création de bande dessinée sur ordinateur et au visionnage du film d'animation japonaise *Le Château dans le Ciel*.

Vous pouvez vous aussi découvrir dès à présent les titres du club de lecture au rayon manga de la médiathèque.



Coup de cœur jeunesse du Club de lecture manga

Sélection 6-8 ans :

Ochibi et ses amis T.1

de Moyoko Ano, ed. Le Renard Doré, 2025



« Ochibi aime profiter de chaque instant que lui offre la vie. Avec ses amis Kézako et Croque-Miche, ils ne s'ennuient jamais ! C'est un plaisir de les

suivre dans leurs aventures simples du quotidien, où tout devient prétexte à l'humour, à l'émerveillement et à la dégustation. »

« Ochibi est notre manga préféré parce qu'il y avait plus d'action que dans les autres. Les illustrations sont en couleur, ça change et c'est joli. Les histoires sont courtes et drôles, il se lit facilement. On n'est pas obligés de lire les suivants pour profiter de l'histoire. »

Sélection 8-10 ans :

Minecraft, voyage au bout du monde T.1

de Kazuyoshi Seto, ed. NobiN obi, 2025



« Nico White ne rêve que d'une chose : pouvoir un jour marcher sur les traces de son père, un grand aventurier parti explorer le vaste monde de Minecraft. Alors qu'il minait avec les habitants de son village, il se fait attaquer par une horde de zombies ! Nico découvre avec surprise qu'il peut repousser les limites du pouvoir du « craft » en créant des objets exceptionnels rien qu'avec son imagination.

Après avoir vaincu les zombies grâce à une épée qu'il a craftée, il sent que l'heure de partir à l'aventure a sonné. Parviendra-t-il à atteindre le bout du monde de Minecraft ? »

« C'est notre manga préféré parce qu'on aime bien le jeu vidéo Minecraft. Le manga n'est pas tout à fait réaliste par rapport au jeu vidéo car certains détails changent. Il y a des choses qui arrivent dans le manga qu'on ne peut pas refaire dans le jeu vidéo. On aurait bien aimé pouvoir les reproduire, le manga donne des idées. L'histoire est très bien mais ce n'est pas le manga avec les plus belles illustrations. Il y a beaucoup de suspense, on aimerait avoir la suite. »

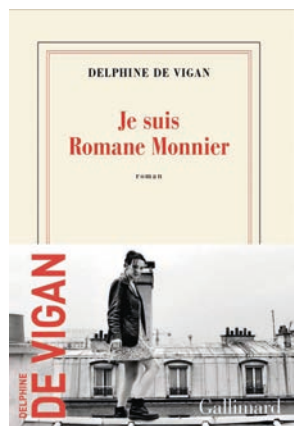
« Pour celles et ceux qui ne sont pas attirés par l'univers Minecraft, Victoire conseille plutôt son favori, *Fleurs de Jasmin Etoilé*, de Satolou aux éditions Kippon Dream. Les courtes histoires de ce manga lui ont beaucoup plu et elle trouve les illustrations très jolies. »



Coup de cœur adulte

Je suis Romane Monnier

de Delphine De Vigan, ed. Gallimard, 2026



« Les gens ne comprennent pas. Ils pensent que j'exagère. Mais en fait, je cherche quelque chose qui a disparu. Quelque chose de pur, de limpide... qui n'existe plus. » Qui est Romane Monnier ? D'elle, il ne reste qu'un téléphone portable. Des notes, des messages, des souvenirs, des enregistrements, autant de traces confiées à un inconnu, un samedi soir dans un bar. »

Delphine de Vigan interroge dans ce livre notre rapport à la technologie et plus particulièrement au smartphone, objet devenu autant banal que profondément personnel. A mi-chemin entre l'enquête et le récit intime, ce livre teinté de justesse saura vous surprendre par ses questionnements autour de notre époque. À découvrir à la médiathèque.

LES INCORRUPTIBLES
LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR DES JEUNES LECTEURS



Lire, voter, partager : le succès des Incorruptibles

Tous les mardis, de novembre à mai, la médiathèque a accueilli toutes les classes de l'école de la maternelle aux CM2. Depuis maintenant 3 ans, la sélection des Incorruptibles est mise à l'honneur : les six albums de chaque niveau sont lus par les médiathécaires, puis, lors de la dernière séance, les enfants votent pour leur album préféré. Ces votes sont ensuite comptabilisés au niveau national et participent au rayonnement du prix dans la France entière. Comme d'habitude, cette initiative a rencontré un franc succès.

Prenez, lisez, partagez !

Dans le magazine de décembre dernier, nous vous avons annoncé la mise en place d'une boîte à livres pour partager vos lectures. C'est en février qu'elle a été inaugurée par les jeunes du CAJ, qui l'ont conçue et réalisée avec beaucoup de créativité. Elle fonctionne sur un principe simple :

- Je prends un livre, je le lis, puis je le redépote ou je le fais circuler.
- Je peux aussi déposer un ouvrage que j'ai envie de partager.

L'équipe de la médiathèque veille à la régulation et au bon état de cet espace

d'échange. Pour que chacun y trouve plaisir, seuls les livres en bon état y ont leur place ; les documents trop abîmés ou obsolètes (vieux documentaires, encyclopédies...) ne peuvent pas y être déposés.

Avec cette initiative, la commune souhaite offrir à tous un lieu de convivialité et de découverte, où petits et grands pourront trouver de nouvelles lectures à portée de main.

La boîte à livres de Villeneuve-lès-Bouloc n'attend plus que vous : servez-vous, lisez, partagez !



Bidouilles & bidules : quand l'imagination prend forme



Les ateliers Bidouilles & Bidules rencontrent toujours le succès, tant auprès des 3-5 ans que des 6-10 ans. En ce début d'année 2026, les enfants ont continué à explorer de nouvelles façons de s'exprimer tout en faisant preuve d'imagination et de dextérité. Les plus petits ont réalisé **un collage chien** à partir de pages de vieux livres, **une montgolfière colorée**

en peinture au doigt et **une carte décorée de leur initiale** avec de la laine et des rubans. Les plus grands quant à eux ont pu repartir chez eux avec **une étoile cousue main** en feutrine, **une lanterne décorée** avec des collages et **un tote bag personnalisé** à la peinture textile.

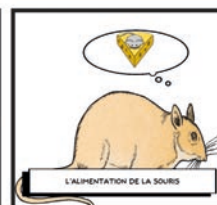
Rendez-vous en septembre pour de nouveaux ateliers créatifs inédits.

La BD se vit et se crée à la médiathèque

Lors des vacances de février et jusqu'à début mars, le mois de la BD s'est installé à la médiathèque. Une exposition affichée au rayon BD jeunesse permettait de découvrir tous les secrets de fabrication d'une bande dessinée. En salle d'exposition, une grande expo était consacrée à la série BD jeunesse Bergères Guerrières, 4 tomes d'une aventure fantastique dans un univers médiéval.

Deux ateliers ont également permis aux plus jeunes de s'essayer à l'art de la bande dessinée. Tout d'abord sur tablette ou ordinateur, avec un atelier « Crée ta BD en ligne » animé par Laurie Selve, conseillère numérique du Frontonnais, assistée de Victoria.

Ensuite avec l'auteur de bande dessinée et illustrateur **Alexandre Géraudie**, ils ont pu imaginer leur propre animal fantastique ainsi que sa crotte et ses usages. Entre crottes enflammées pour se défendre, crottes billets pour ne jamais manquer de rien et crottes arc-en-ciel pour répandre l'amour, tous les participants ont fait preuve de beaucoup d'imagination !



Créé avec l'application **Shur** développée par la LBDF



Créé avec l'application **Shur** développée par la LBDF

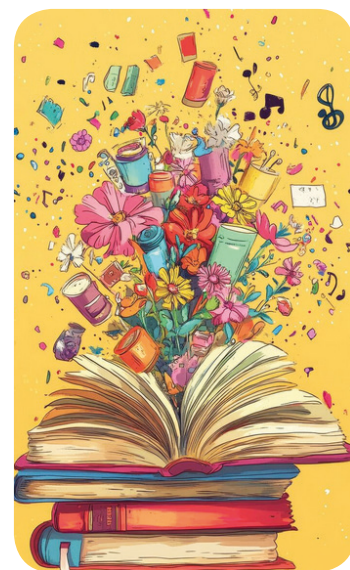
La médiathèque fête ses 10 ans : une journée exceptionnelle en préparation !

À l'occasion de ses 10 ans, nous vous donnons rendez-vous à la médiathèque le **samedi 10 octobre pour une journée festive et conviviale**. Petits et grands pourront profiter d'un programme riche en animations et surprises tout au long de la journée.

Pour célébrer cet anniversaire comme il se doit, la médiathèque se refait une beauté : les espaces seront réaménagés afin de vous proposer de nouveaux lieux de découverte et de partage.

Dans cette perspective, **elle sera exceptionnellement fermée du 28 juillet au 1^{er} août**, le temps de mener à bien ces transformations.

Tous les détails de cet événement vous seront dévoilés dans les semaines à venir... restez connectés à notre page Facebook !



Une saison culturelle 2025 riche en découvertes et en partage

Tout au long de l'année, la saison culturelle 2025 a fait vivre la commune au rythme des spectacles, des ateliers et des rencontres artistiques. Petits et grands ont répondu présents, confirmant l'importance de ces moments de découverte et de convivialité dans la vie locale.

Les propositions destinées aux enfants et aux familles ont rencontré un très bel accueil. Spectacles pour la petite enfance, ateliers créatifs, rendez-vous parents-enfants... autant d'occasions de se retrouver, d'éveiller la curiosité des plus jeunes et de partager des instants précieux en famille. **Plusieurs rendez-vous ont affiché complet, preuve de l'enthousiasme du public pour cette programmation pensée pour tous les âges.**

Du côté des adultes également, les soirées culturelles ont su séduire les habitants. Humour, musique, contes ou encore spectacles festifs ont créé de beaux moments de rassemblement et d'émotion. Certains rendez-vous ont particulièrement marqué cette saison et resteront dans les souvenirs des spectateurs.

Au total, près de **1 000 participants** ont pris part à la saison culturelle 2025. Ce bilan témoigne de la vitalité culturelle de la commune et de l'intérêt croissant des habitants pour des propositions variées, accessibles à tous les publics.

Parmi les temps forts de la saison :

- Le Magistorien avec **171 spectateurs ;**
- Conte d'hiver avec **140 spectateurs ;**
- Top 80 avec **118 spectateurs.**

La municipalité remercie chaleureusement les artistes, intervenants, partenaires et bénévoles qui ont contribué au succès de cette saison, ainsi que l'ensemble des spectateurs pour leur fidélité et leur enthousiasme.



Les journalistes de ULTB

EDITO

Bonjour à tous, nous sommes les nouveaux reporters de cette deuxième période des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). **Nous avons fait partis du TAP les journalistes** et nous allons nous présenter : Marius, Lais, Raphael B, Maissene, Louise B, Emilie, Julia D, Luka D, Mina, Elise, Rawell, Raphael M., Jayson, Soline P, Noé et Enzo.S. Nous nous réunissons tous les mercredis matin lors de nos TAP pour choisir et préparer nos interviews et articles.

ÉVÈNEMENTS

Préparation de Mr Carnaval



Le vendredi 20 février, nous avons fêté le carnaval !!

Cette année les maitresses et animateurs ont choisi **le thème des animaux** ! Pendant le temps du midi avec les animateurs nous avons préparé le char avec différents animaux fabriqués en carton et papier mâché. Chaque classe avait un animal différent et nous avons pu fabriquer nos masques. Nous avons défilé et montré les différents masques des classes. Des animaux nocturnes, aux animaux de la savane, de la jungle et imaginaires, 9 thèmes ont défilé. Puis nous avons défilé sur le parcours prévu dans les rues de Villeneuve-lès-Bouloc. De retour à l'école et pendant le temps ALAE, **deux piñatas ont été installées** : une dans le pôle maternelle et l'autre dans le pôle élémentaire afin de la détruire pour récupérer les bonbons.

La recette de Louise : la bûche au nutella

Ingrédients :

4 œufs / 120 gr de sucre en poudre /
40 gr de farine / Nutella

Ustensiles :

2 bols ou saladiers / 1 fouet / 1 spatule



Préparation

1. Faire chauffer le four à 180°
2. Séparer les blancs des jaunes. Monter les blancs en neige
3. Mélanger les jaunes avec le sucre puis ajouter la farine.
4. Incorporer délicatement les blancs en neige à la préparation.
5. Étaler la pâte sur une feuille de papier cuisson et laisser cuire pendant 10 min.
6. Sortez le biscuit du four et roulez-le dans un torchon humide.
7. Faire tiédir le nutella au micro-onde.
8. Déroulez le biscuit, étalez le nutella puis roulez le bien serré.
9. Nappez le dessus de la bûche avec le nutella et décorez-le.

La bûche est prête, régaliez-vous !!!

Ligue des champions

Cette année encore, l'ALAE organise la ligue des champions qui a débuté après les vacances d'avril. **Des entraînements et matchs amicaux sont prévus lors des TAP** les mardis et jeudis. Les matchs de la ligue ont commencé le 11 mai entre 12h00 et 13h30 sur le terrain de l'école. Il y aura des phases de poules, des phases finales et la grande finale. Au moment où nous vous écrivons, les matchs n'ont pas commencé. Un tirage au sort a été effectué pour déterminer les équipes : 8 équipes de 5 joueurs ont été prévus.

Grande fête foraine et bal de promo des CM2

Nous avons le plaisir de vous annoncer une fin d'après-midi exceptionnelle à l'ALAE !!

• Grande fête foraine

Le jeudi 25 juin, les enfants profiteront d'une fête foraine organisée au sein de l'école, avec de nombreux stands de jeux et des moments de partage ! Une occasion de s'amuser tous ensemble dans une ambiance festive !



• Bal de promo des CM2

Le soir même, les enfants du CM2 seront à l'honneur avec leur bal de promo. Un moment unique pour célébrer la fin de leur parcours à l'école élémentaire, dans une ambiance conviviale et festive !

Concert de poche

Le 14 avril dernier, la salle des fêtes de Villeneuve a accueilli **une représentation des concerts de poche avec le « Quatuor Magenta »** composé de 4 musiciennes – 3 violonistes et une violoncelliste - du conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Le public a pu apprécier l'interprétation d'œuvres de Mozart, Bacewicz ou Mendelssohn. Le but de l'association des concerts de poche est **d'amener la musique classique, l'opéra et le jazz dans des territoires qui y ont peu accès**. Aussi, avec le soutien de la CCF, **2 classes de l'école ont pu participer pendant 3 mois à des cours de chant choral** assurés par le chef de chœur François Terrieux. C'est ainsi que les élèves de CE1-CE2 et de CM2 de Mmes Giacuzzo et Vrignaud ont pu interpréter sur scène des chants accompagnés du « Quatuor Magenta », une très belle réussite !



Envie de vous impliquer auprès des enfants de l'école ?

L'école recherche des parents et habitants volontaires pour accompagner les élèves lors de certaines activités, notamment les sorties vélo et les séances de piscine. Ces moments sont précieux pour les enfants et leur bon déroulement dépend aussi de la présence d'adultes accompagnateurs. Sans encadrement suffisant les activités sont annulées. Pour encadrer ces activités, **un agrément délivré par l'Éducation nationale** est nécessaire (valable 5 ans). Des temps sont proposés pour vous permettre de l'obtenir : il suffit d'avoir envie de participer et de s'investir ponctuellement.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'école ou de la mairie pour plus d'informations sur les démarches à suivre.

CAJ

Le CAJ poursuit son dynamisme et confirme son engagement auprès des jeunes de la commune. Fort du travail réalisé ces dernières vacances, la structure continue de proposer des activités variées et adaptées, portées par une équipe d'animation investie et à l'écoute.

Dans une volonté de proximité, la communication est renforcée grâce à de nouveaux outils de diffusion, facilitant également les échanges avec la mairie et les familles. Le CAJ développe aussi ses actions en partenariat avec le centre de loisirs et l'ALAE, à travers des activités passerelles favorisant la découverte et la continuité éducative.

Les jeunes préparent activement un grand tournoi multisports qui animera une après-midi cet été. Imaginé et lancé dès les vacances d'avril, ce projet prend forme grâce à leur implication et leur esprit d'équipe, pour aboutir à un événement convivial, dynamique et ouvert à tous.

Le CAJ sera ouvert cet été aux dates suivantes : du 6 au 10 juillet de 8h30 à 19h00, puis du 13 au 24 juillet de 14h00 à 19h00. Une belle occasion pour les jeunes de partager des moments conviviaux, sportifs et créatifs.





Le **livret des associations 2026-2027** est disponible en ligne sur le site de la mairie dans la rubrique ASSOCIATIONS. Il sera également mis à votre disposition en version papier à la mairie et à la médiathèque ainsi que lors du forum des associations le samedi 5 septembre.

Une année sportive réussie pour l'école de rugby Nord Toulousain



L'année 2025/2026 a été une année réussie pour l'école de rugby. En septembre la rentrée s'est très bien passée avec **un effectif en hausse avec 177 enfants et de plus en plus de filles viennent essayer le rugby**. La Fédération Française de Rugby nous a renouvelé nos deux étoiles de labellisation. Avec un gros travail des éducateurs et bénévoles notre école de rugby grandit et fait pro-

gresser les enfants durant les différents plateaux de l'année. Cette année les U10 ont fait le lever de rideau du match Stade Toulousain / Montpellier tandis que nos U14 ont été ramasseurs de balles, tous ont passé une journée inoubliable. A partir du mois d'avril les enfants démarreront les tournois qui sont des journées de cohésion et de progression des enfants sur l'année. **Le samedi 6 juin aura lieu le tournoi de l'école de rugby Nord Toulousain** qui réunira des clubs d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine. Vous pouvez nous retrouver au forum de Villeneuve-lès-Bouloc et venir essayer le rugby.



Les cools de musique



Cette année, notre association organise sa **première tombola**. Plus de 50 lots seront à gagner. Les tickets sont déjà en vente. Le tirage aura lieu le 14 juin 2026 à la salle culturelle et festive de Gratentour lors de notre spectacle de fin d'année, dont le thème est « Années 80 ».

Le 26 juin 2026 nous organiserons un karaoké à la salle Guy Ricard à Vacquiers à partir de 19h00. Buvette et possibilité de restauration sur place. Les places étant limitées, il est très prudent de les réserver rapidement en mentionnant le nombre de personnes. Merci de nous préciser s'il y a des personnes à mobilité réduite ou des poussettes pour enfant(s).

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter sur : coolsdemusique@gmail.com, sur facebook : LES COOLS DE MUSIQUE ou à notre secrétariat au **06.87.97.94.09**.

À très vite pour vous rencontrer ou vous retrouver.

Le **livret des associations 2026-2027** est disponible en ligne sur le site de la mairie dans la rubrique ASSOCIATIONS. Il sera également mis à votre disposition en version papier à la mairie et à la médiathèque ainsi que lors du forum des associations le samedi 5 septembre.



Comité des fêtes

Nous vous remercions encore une fois pour cette fête de la bière du 14 mars !

Vous avez été très nombreux à venir encourager et fêter la victoire des bleus au tournoi des VI Nations et à vous laisser entraîner au rythme des bandas Los Soupaeros.

D'ici quelques jours, nous aurons le plaisir de vous retrouver **lors de la fête locale qui se déroulera du**

3 au 5 juillet.

De l'apéro offert par le comité pour l'ouverture de la fête au feu d'artifice le dimanche soir, vous pourrez, entre temps, profiter du food-truck, de la soirée mousse, d'un orchestre et **en nouveauté cette année, d'un manège pour les tout-petits.**

Nous nous retrouverons ensuite lors du **vide-grenier le dimanche 13 septembre** (n'hésitez pas à



réserver votre emplacement dès maintenant) et lors de notre prochaine soirée du 24 octobre.

Le Sud-Ouest pourrait être mis à l'honneur lors de cette soirée de fin d'année !

Les petits papillons



Actuellement, plus d'une cinquantaine de tout-petits accompagnés de leur assistante maternelle ou parent se côtoient au sein de notre association.

Nous nous retrouvons plusieurs matinées par semaine pendant 2 heures pour partager un moment convivial et ludique dans la Maison Des Activités du village.

Les enfants ont à disposition une grande salle aménagée pour eux, avec des jeux adaptés à leur âge et en accès libre. Les tout-petits ont leur espace dédié et sécurisé avec tapis et jeux d'éveil.

Nous proposons aux plus grands des activités encadrées (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...) s'ils le souhaitent. Chaque mois, nous prévoyons une activité créative (collage, peinture...) selon différents thèmes du calendrier.

Nous organisons des matinées gym (petits parcours sportifs), yoga, bac sensoriel.

Nos temps forts :

- Les goûters d'anniversaire,
- La fête pour Noël,

- Le Carnaval avec sa « crêpes party » et sa boum,
- La chasse aux œufs,
- Les sorties à la ferme, aux parcs et jardins,
- Le pique-nique avant les grandes vacances...

Prochainement avec l'arrivée des beaux jours : visite à la ferme, sortie parc à thème, dégustations au jardin partagé et matinées jeux en extérieur.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.

Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.

Contact :

Tel **06.83.17.84.69** (Christine DUMAS)

Email : lespetitspapillons31620@gmail.com



Le **livret des associations 2026-2027** est disponible en ligne sur le site de la mairie dans la rubrique ASSOCIATIONS. Il sera également mis à votre disposition en version papier à la mairie et à la médiathèque ainsi que lors du forum des associations le samedi 5 septembre.

Un début d'année 2026 festif pour l'APE !!!

C'est juste après les vacances de Noël, début Janvier, que s'est déroulée la **traditionnelle tombola de la galette des Rois**. Une tombola pleine de gourmandise qui a permis à plusieurs familles de l'école de gagner une galette à partager...ou pas ! Un grand merci à la Boulangerie Feuillet à Bouloc pour nous avoir régalié cette année encore.

Place à la fête...place aux déguisements !

C'est le Samedi 21 Mars que s'est déroulé le traditionnel carnaval de l'APE. Une après-midi sous le signe de la rigolade et de la musique. Les festivités ont commencé au jardin partagé où un atelier pour les enfants a été généreusement organisé par M Fagion et l'association de l'ACEV.

Au programme : fabrication de masques avec des feuilles, des fleurs et des autocollants. Un très bon moment pour les enfants avant le départ pour le défilé. Un grand merci à eux pour cette belle initiative.

Et c'est en musique et en cadence que le défilé s'est déroulé au cœur du village avec en tête M Carnaval.

Un magnifique char sur le thème des animaux fabriqué par l'ALAE de l'école avec l'aide des enfants. Une vraie merveille ! Merci à l'ensemble de l'ALAE et à Marine Falcou de nous avoir confié ce M Carnaval. C'est devant la salle des fêtes que notre défilé s'est terminé par le jugement de celui-ci.

Et après un goûter bien mérité, offert par l'APE, c'est en musique que la journée s'est terminée. Cette année encore, c'est Fabien Vignaux, notre DJ du jour, qui s'est occupé de la boum endiablée. Un immense merci à lui pour sa bonne humeur et sa présence. Ce carnaval 2026 a été une vraie réussite !

Un événement et un vrai challenge pour l'APE...

C'est le dimanche 14 juin au matin que la première ColorRun du village a eu lieu.

De la motivation, des tenues de sport, une bonne dose de rires et surtout beaucoup de poudres de couleurs, cette matinée a été sportivement joyeuse !!!!

C'est à 9h15 que le rendez-vous était donné devant le gymnase pour que chaque participant récupère son bracelet. Après un échauffement digne d'un club de professionnels, la course a commencé !!!

Et pour que petits et grands puissent y participer, 2 parcours étaient proposés. Un premier de 3km et un second de 6 km. Chaque parcours pouvait être fait à pied ou en courant. Un bon moyen de rassembler tout le monde !!!!! Chaque participant a donc terminé sa course le sourire aux lèvres et les vêtements colorés de poudres de couleurs. Bien évidemment, les poudres utilisées pour l'occasion étaient biodégradables, à base de maïs.

La matinée s'est poursuivie par plusieurs activités pour les enfants, une buvette était installée et un panier-repas fut proposé. Un excellent moyen de finir cette belle matinée sous le signe de la convivialité !!!! Nous remercions tous les participants pour ce très bon moment passé ensemble.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée avec l'incontournable tournée croissants.



Le **livret des associations 2026-2027** est disponible en ligne sur le site de la mairie dans la rubrique ASSOCIATIONS. Il sera également mis à votre disposition en version papier à la mairie et à la médiathèque ainsi que lors du forum des associations le samedi 5 septembre.

Cet été, bougez avec Ola Fitness !

Durant tout le mois de juillet, Ola Fitness met l'énergie à l'honneur !

Adeptes de Zumba, fans de Pilates ou curieux de tester le HIIT, ou le Body Sculpt, **nos cours sont ouverts à tous** — sans limite de séances — **pour seulement 25 € le mois.**

C'est le moment idéal pour découvrir nos coachs, partager la bonne humeur du groupe et garder la forme tout l'été. Ambiance conviviale, musique entraînante

et motivation garantie : venez transpirer, rire et vous dépasser avec nous !

Horaires des cours et inscriptions en ligne sur www.olafitnessteam.com

Suivez-nous sur Facebook et Instagram pour avoir toutes les actualités de Ola Fitness.



Jardin public partagé

Après avoir fêté ses 3 ans d'existence en mars dernier, le jardin public partagé « Des racines et des herbes » est maintenant un rendez-vous important pour les 44 adhérents de l'association mais aussi d'autres visiteurs qui se retrouvent à leur gré les samedis matin de 9h30 à 12h.

Les enfants de l'école et ceux de l'ALAE ont aussi pu suivre les nombreuses plantations (fruits, légumes, plantes aromatiques) ainsi que l'évolution de la faune (hôtel à insectes et point d'eau afin de favoriser la biodiversité) et de la flore.

Le jardin un lieu d'expérimentation de coculture participative avec L'INRAE en 2025 et 2026 sur la production de la tomate et du haricot.

Avec 88 autres jardins et sous la conduite de Leonie Falgous, docteur en agronomie, il s'agissait par cette expérience de mai à novembre de répondre à la question : Quel intérêt d'associer 2 cultures différentes (la tomate et le haricot) sur une parcelle de 1m² pour le jardinier ou le maraîcher en terme économique, agronomique et technique ?



Les 1^{ères} Conclusions 2025 : Au terme de cette 1^{ère} année, l'expérience démontre qu'une parcelle contenant 2 espèces différents (tomates et haricots) :

- produit au m², 30 % de plus de nourriture qu'une parcelle contenant 1 seule espèce,
- et réduit naturellement la production de mauvaises herbes.

Pour 2026, nous aurons selon le même protocole à répondre à des questions quant aux effets de l'association sur divers éléments de la vie du sol (ph, azote, granulométrie...)

NOTRE OBJECTIF : partager et construire avec toutes les personnes qui le souhaitent un beau jardin (sous forme de mandala...), dans le partage des bonnes pratiques horticoles, le tout dans une ambiance bienveillante et conviviale !

Si vous désirez faire évoluer le jardin et partager vos idées et connaissances en tenant compte des contraintes de la météo, du sol..., si vous voulez également en apprendre plus sur la permaculture, l'organisation et la préparation de sols pour votre jardin..., n'hésitez pas à nous rejoindre !



Nos rendez-vous :

Tous les samedis matin (sauf pluie battante...), des membres de l'association vous proposent de participer aux activités du jardin et aux échanges de pratiques.

Le 3^e samedi de chaque mois constitue un temps fort de nos activités pour planter, partager les récoltes et selon la saison organiser des dégustations autour des produits du jardin.

Notez les deux rendez-vous importants du jardin sur ce second semestre 2026 :

- **Samedi 19/09** : atelier de 10h00 à 12h00 sur optimisation de l'eau dans son jardin suivi d'une auberge espagnole
- **Samedi 17/10** : atelier sur le thème « Courges toujours ! » avec auberge espagnole sur des recettes culinaires à base de courges

ACEV, Association Culture et Environnement de Villeneuve-lès-Bouloc

Mail : acevilleneuve@gmail.com

Eric Celhay : 06.68.09.01.28 et

André Faggion : 07.82.77.03.82

Le **livret des associations 2026-2027** est disponible en ligne sur le site de la mairie dans la rubrique ASSOCIATIONS. Il sera également mis à votre disposition en version papier à la mairie et à la médiathèque ainsi que lors du forum des associations le samedi 5 septembre.

La joie de vivre

Les prochains thés dansants auront lieux **les 9 juillet et 27 août à la salle des fêtes** de Villeneuve-lès-Bouloc à 14h30 avec l'orchestre Aldo Feliciano.
Réservation auprès de Renée **06.74.99.32.32**

L'amicale



Un des objectifs de nos différentes sections est de créer du lien social en se retrouvant pour partager une activité ou tout simplement un moment de détente.

« je dis...on marche »

Toujours un bon groupe de marcheuses et de marcheurs, le jeudi après-midi, avec des marches proposant différentes options de distance et de dénivelé, afin de satisfaire tous les participants, quelles que soient leurs capacités sportives. Cette année, de nombreuses marcheuses venant de Bouloc ont rejoint le groupe. Des balades dans un rayon de 10/15 kms autour de notre village permettant de découvrir les différentes facettes de la nature et des villages qui nous entourent. Généralement, le départ est fixé à 13h30, sur la place du village, toujours avec co-voiturage. Si cela vous tente, vous pouvez rejoindre le groupe pour tester l'activité.



« le mardi.... on joue »



Nous nous retrouvons dans la salle de la Maison des Activités, le mardi de 13h30 à 16h30, autour de jeux divers : Scrabble, Qwirkle, Rummikub, SkyJo, Chromino, jeux de cartes ...et de tous les jeux qui vous tentent.

Cette année, peu de participantes, si ce n'est des inconditionnelles des jeux de lettres, dont le scrabble.

Peut-être, le format est-il à réinventer tant dans sa forme et sa fréquence que par le lieu afin d'en faire un véritable moment de rencontre, de convivialité et de lien social.

Nous vous attendons lors du forum des associations début septembre.

Club photo

Cette année encore, nos rencontres, 2 fois par mois le lundi, ont été rythmées par des thèmes lors de nos réunions et par des défis : cette saison, à chacun de mettre en valeur « matière et texture ».

Le groupe partage ses compétences toujours dans la bonne humeur. Nous éditons chaque année un livre photos contenant les compilations des différents défis et thèmes des ateliers, ils sont consultables à la Médiathèque, à laquelle nous remettons un exemplaire. Nous vous accueillerons volontiers pour la prochaine saison.



Partage tes sorties

Des spectacles au Bascala à Bruguières ont attiré de nombreux adhérents encore cette saison : des groupes de 6 à une trentaine de personnes ont participé à ces sorties : théâtre, concerts ou humour...

Une sortie sur une journée, qui n'avait pu être réalisée la saison passée, est programmée en juin à l'Abbaye de Beaulieu en Rouergue et sa collection d'art contemporain.



» Le sais-tu ?

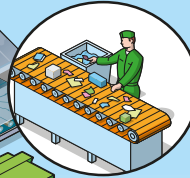
Tout savoir sur le **recyclage**

1 Pour être recyclés, les déchets et les papiers usagés doivent être placés dans des poubelles de couleurs différentes selon leur type (carton, papier, plastique, verre, déchets organiques...).



2 Un camion à benne les ramasse et les emporte vers un centre de tri des déchets.

3 Au centre de tri, ils sont triés à la main.



4 D'autres camions emportent ensuite les déchets vers leur lieu de traitement.

Les déchets non recyclables



L'incinération
Certains déchets sont brûlés dans des usines spéciales. L'énergie dégagée sert à produire de l'électricité et du chauffage.

Les décharges
D'autres déchets ne peuvent pas être brûlés. Ils sont déposés dans des décharges.

Le compost
En se décomposant, les déchets végétaux se transforment en un **engrais** naturel : le compost.

Les matériaux recyclables

Ce sont des matériaux qui peuvent être utilisés pour fabriquer de nouveaux objets : le papier, le carton, le plastique, le métal, le verre. Ils servent à fabriquer des bouteilles, des habits, du papier, des vélos...



Dico

Recyclage (ici) : transformation des déchets en vue de les réutiliser.

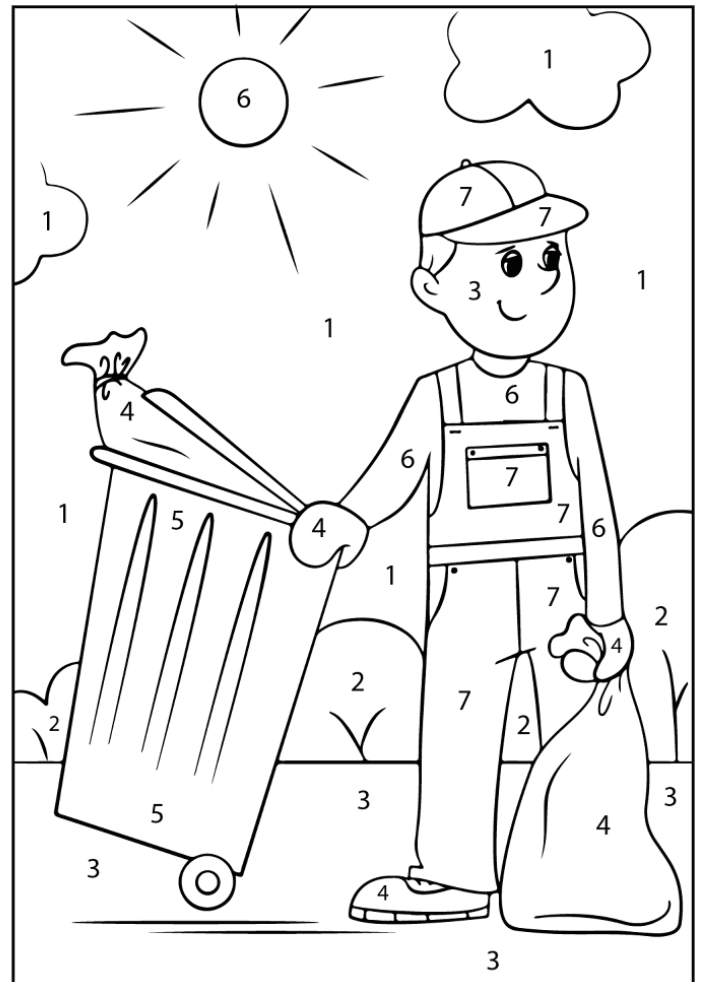
Organique : qui provient des êtres vivants (animaux et végétaux).

Incinération : fait de

brûler quelque chose.

Engrais : produit qui sert à faire pousser plus rapidement les végétaux.

» Coloriage



En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Construire ensemble, avec exigence

Élus de la minorité

Lors des élections municipales de 2026 à Villeneuve-lès-Bouloc, nous avons porté une ambition claire : proposer un nouvel élan pour notre village, avec des idées concrètes pour le quotidien et l'avenir de tous.

Le résultat des urnes n'a pas placé notre projet en tête. Nous le respectons pleinement. Mais les 291 voix obtenues traduisent une attente réelle : celle d'une vie municipale plus ouverte et à l'écoute. Nous remercions sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Aujourd'hui, nous sommes trois conseillers municipaux de la minorité. Nous ne sommes pas dans une opposition de principe. Notre choix est d'être constructifs, engagés et utiles, tout en exprimant nos positions avec clarté lorsque nécessaire.

Le travail municipal entre dans une phase concrète avec le démarrage des commissions. Nous y participons pleinement, avec sérieux, pour contribuer aux projets et porter vos attentes.

Nous restons attachés au dialogue, à la transparence et au travail collectif. Nous appelons à une ouverture plus large afin d'enrichir les décisions prises pour Villeneuve-lès-Bouloc.

À votre écoute, nous serons pleinement investis pour défendre l'intérêt général. Rencontrons-nous, échangeons, construisons ensemble.

Thaddée PATTYN

Charline ROSÉ

Benjamin BOSSA

Élus de la majorité

Élus dès le premier tour, mon équipe et moi-même mesurons pleinement la confiance que vous nous faites, tout comme la responsabilité que vous nous confiez.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus de différentes façons ainsi qu'à tous ceux qui ont pris part au vote ou qui ont participé à l'organisation de celui-ci. Par votre mobilisation vous avez affirmé votre attachement à notre commune et à son avenir.

Je veux aussi saluer ici l'engagement de celles et ceux qui, au cours du mandat précédent, ont œuvré au service de la commune. C'est grâce à leur travail collectif que nous pouvons aujourd'hui construire sur des bases solides.

J'aborde ce nouveau mandat avec humilité et détermination. Humilité face à l'exigence légitime des habitants, détermination à poursuivre et à faire aboutir les différents projets. C'est l'intérêt général qui guidera notre action.

Le cap est clair, nous voulons préserver ce qui fait l'identité de Villeneuve-lès-Bouloc et nous veillerons à concilier qualité de vie, dynamisme et développement maîtrisé pour que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre.

Sylvie SAVY

État civil

NAISSANCES



Le 09/12/2025
Gabriel BARRE

Le 11/12/2025
Lydia FATMI

Le 11/01/2026
Margaux FÉRAL

Le 21/02/2026
Romane NOE

Le 05/03/2026
Eva ALBERT

DÉCÈS



Le 01/11/2025
MOCCIARDINI Claudy

Le 13/11/2025
ROSSI Eugène

MARIAGES



Le 04/04/2026
M. VAISSIERE Eric et
Mme SENIÉ Valérie

Le 18/04/2026
M. GOUZI Florian et
Mme CASSAËT Laurie

Le 02/05/2026
M. LEFRANC Daniel et
Mme AYAD Véronique

Le 09/05/2026
M. BARLET Christophe et
Mme CHAPITEAU Claudia

Agenda

JUILLET

Du 3 au 5 juil.
Fête locale

Jeudi 9 juil. à 14h30
Thé dansant
Salle des fêtes

Du 28 juil. au 1^{er} août
Fermeture de la médiathèque

AOUT

Jeudi 27 août à 14h30
Thé dansant
Salle des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 5 sep. à 9h30
Forum des associations
Salle polyvalente

Mercredi 9 sep. à 16h30
Atelier « Bidouilles et bidules »
Maison des activités

Samedi 12 sep. à 10h00
Atelier « Débusquer les infos... »
Médiathèque

Dimanche 13 sep.
Vide grenier

Samedi 19 sep. à 10h00
Atelier « Crochet »
Maison des activités

Samedi 19 sep. à 10h00
Atelier optimisation de l'eau
Jardin public partagé

Dimanche 27 sep. à 16h00
Spectacle « Bobby & Mistinguette »
Salle des fêtes

OCTOBRE

Mercredi 7 oct. à 16h30
Atelier « Bidouilles et bidules »
Maison des activités

Samedi 10 oct. 10h00
10 ans de la médiathèque
Médiathèque

Vendredi 16 oct. à 20h30
One woman show « Alzhei'mère »
Salle des fêtes

Samedi 17 oct.
Atelier « Courges toujours ! »
Jardin public partagé

Mercredi 21 oct. à 14h00
Après-midi « Rétrogaming »
Médiathèque

Samedi 24 oct.
Soirée comité des fêtes

Mercredi 28 oct. à 18h30
Soirée « Heure du conte en pyjama »
Médiathèque

NOVEMBRE

Samedi 7 nov. à 10h30
Spectacle « Mirouflette et compagnie »
Maison des activités

Mercredi 11 nov.
Cérémonie commémorative
Monument aux morts

Vendredi 13 nov. à 20h30
Soirée nouveaux habitants
Mairie

Samedi 14 nov. à 12h00
Repas des aînés
Salle des fêtes

Samedi 21 nov. à 10h00
Atelier « Broderie »
Maison des activités

Dimanche 22 nov. à 17h00
Spectacle « Voyage de r'Eve sous hyp-
nose »
Salle des fêtes

Samedi 28 nov. à 9h30
Rentrée littéraire
Médiathèque

DECEMBRE

Samedi 12 déc. à 10h30
Spectacle « C'était une nuit de Noël »
Médiathèque

Dimanche 13 déc.
Marché de Noël
Salle des fêtes

Jeudi 31 déc.
Réveillon
Salle des fêtes

LES 10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

Samedi 10 octobre de 10h00 à 17h00

Villeneuve-lès-Boulogne



ENTRÉE GRATUITE

ANIMATIONS JEUX / JEUX CONCOURS / ESCAPE GAME /
MOSAÏQUE PARTICIPATIVE / ATELIERS /
PRÉSENTATION DES NOUVEAUTÉS ...

Informations : mediatheque@villeneuvelesboulogne.fr / 09 67 10 67 26